

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 décembre 2020

Absents excusés : Maryline BORDY (pouvoir à Anaïs CHARPY), Michel LENGLET (pouvoir à Jean-Louis VIENNET), Marie-José POUYET (pouvoir à Jocelyne WOILLARD), Christine PUGIN (pouvoir à Paul RUCHET), Béatrice URICHER (pouvoir à Alain PESEUX), Laurence-Isabelle LOUYS.
Absents non excusés : Vicky ESTUR et Damien TALLANDIER.

La séance est ouverte à 19h00 et levée à 20h00.

Secrétaire de séance : Jean-Marie FLEURY.

I – Sortie du SIVOS de la Combe Fleurie

La dissolution du SIVOS de la Combe Fleurie avait été validée par l'ensemble de ses membres composés de la Communauté de Communes Doubs Baumois, les communes de Magny-Châtelard, Gonsans et Etalans.

Or le nouveau Conseil municipal de Magny-Châtelard s'oppose à ces accords passés. C'est pourquoi, le syndicat va perdurer avec les seules communes de Gonsans et Magny-Châtelard.

Il convient de délibérer à nouveau, pour le retrait de la commune d'Etalans du SIVOS de la Combe Fleurie.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil municipal décide par 20 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstention le retrait de la commune du SIVOS de la Combe Fleurie.

II - Questions et informations diverses

- PLUI : dernières informations suite à rencontre avec le bureau d'étude.
- Schéma directeur bâtiments communaux : présentation feuille de route.
- Le Maire souhaite de joyeuses fêtes à l'ensemble du Conseil municipal, ainsi qu'à l'ensemble des administrés, et demande à tous de rester prudent durant cette période.
- Prochaine réunion de Conseil municipal : jeudi 14 janvier à 20h00.

Le Maire
Paul RUCHET

Le secrétaire de séance
Jean-Marie FLEURY